



Public concerné

Agriculteurs des Pays de la Loire souhaitant s'engager en démarche HVE



Durée

2 jour(s) / 14h



Lieux / dates

Du 19/03/2025 au 26/03/2025 > Chambre d'agriculture Pays de la Loire, Doué-en-Anjou (49)

Responsables de stage :

Marie ESMILLER

Contacts :

Nathalie THOMAS

FORMATION

Passeport vers la Haute Valeur Environnementale (HVE)



Objectifs

- Vérifier l'intérêt ou la faisabilité d'une certification environnementale de votre exploitation
- Se préparer à un audit HVE par la maîtrise des indicateurs de performance
- Savoir mettre en œuvre des actions agro-écologiques pour répondre aux objectifs de la HVE



Pré-requis

- Aucun



Contenu

- Identifier et sélectionner les données nécessaires à la certification de Haute Valeur Environnementale
- Savoir organiser la traçabilité des données environnementales pour alimenter les indicateurs de Niveau 3 de la HVE
- Savoir calculer et comparer les indicateurs de performance environnementale pour évaluer le niveau de ses pratiques sur la biodiversité, la gestion raisonnée de l'utilisation des produits phytosanitaires et de la fertilisation
- Elaborer un plan d'actions pour améliorer les indicateurs de performance environnemental



Méthodes pédagogiques

- Évaluation des acquis en début de formation
- Apports d'informations Vade-Mecum "Définition des données à collecter"
- Livret "fiche de traçabilité des données" et Vade-Mecum "Valorisation des données"
- Fichier Excel de comparaison des performances environnementales



Modalités d'évaluation

- En début de formation : tour de table des attentes et des acquis
- En fin de formation : capacité d'évaluer ses pratiques au regard de la certification environnementale HVE et lister les adaptations nécessaires.
Rédiger un plan d'actions



Modalités pratiques

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode



Le suivi d'une formation labellisée "Ecophyto par Vivea" (soit 2 x 7 h ou 14 h minimum), dans les 3 années précédant le renouvellement Certiphyto Décideur entreprise non soumise à agrément avec complément d'un module court à distance, permet le renouvellement du Certiphyto